

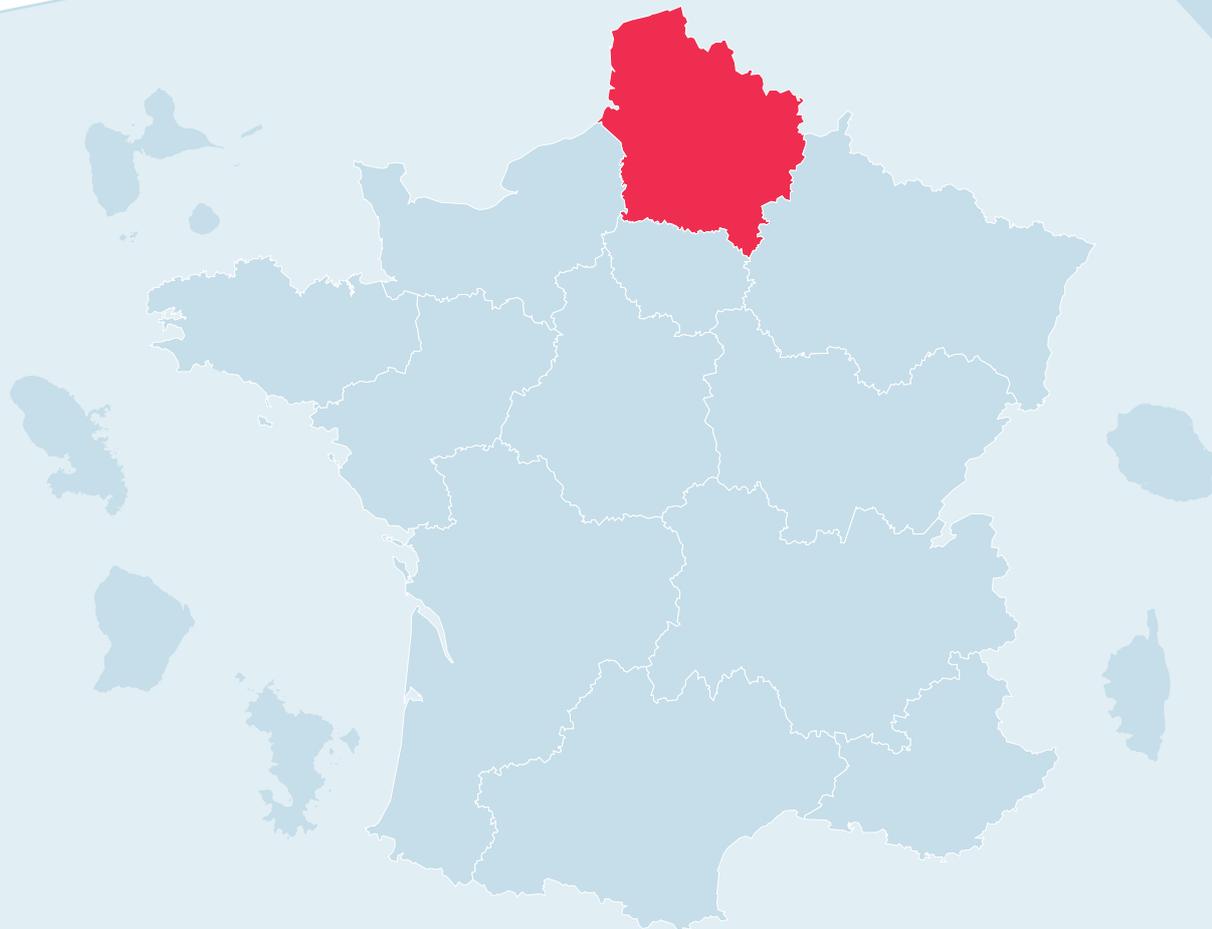


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales



Décembre 2023



RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Centre Inffo

Partenaire des acteurs de l'apprentissage,
de la formation et de l'évolution professionnelles

SAISISSEZ LES CLÉS DE LECTURE

des évolutions
de la formation
avec notre presse
d'actualité

FAITES LE PLEIN DE COMPÉTENCES

avec nos formations
en droit et ingénierie
de la formation
inter et intra entreprise

MAÎTRISEZ LES RÈGLES DU JEU

du droit de la formation
pour remplir
vos missions et exercer
vos compétences

AFFINEZ VOTRE STRATÉGIE

avec notre équipe
de consultants
formation-certification

COMPAREZ LES POLITIQUES RÉGIONALES

avec le benchmark
de leur mise en œuvre
dans les 18 collectivités
territoriales

DÉCOUVREZ L'INNOVATION EN COURS

et débattiez
avec décideurs et pairs
lors de nos événements

DÉCRYPTEZ LES SYSTÈMES FRANÇAIS & EUROPÉENS

les pratiques, les
politiques et les initiatives
françaises, européennes
et internationales de la
formation professionnelle

AU SERVICE DES ACTEURS RÉGIONAUX

Centre Inffo vous propose une information
dédiée, actualisée en continu sur la mise
en œuvre des politiques régionales de
formation professionnelle, d'orientation,
d'insertion et d'apprentissage
des 18 collectivités territoriales :

- sur la rubrique **Régions** de www.centre-inffo.fr : l'actualité quotidienne du secteur en région, des dossiers thématiques (PRIC, Orientation...), des publications sur les stratégies régionales
- avec le fil twitter [@inffo_regions](https://twitter.com/inffo_regions) (7800 followers) : en temps réel, le suivi des actualités et le point de vue des acteurs
- sur la **base de données** « Formation et apprentissage en région » : les mesures phares des politiques régionales (CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales...)
- tous les 15 jours, dans le **magazine Inffo Formation** : les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région

CENTRE INFFO VOUS ACCOMPAGNE



centreinfo - centre-inffo



@centreinfo

contact.regions@centre-inffo.fr





RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

SOMMAIRE

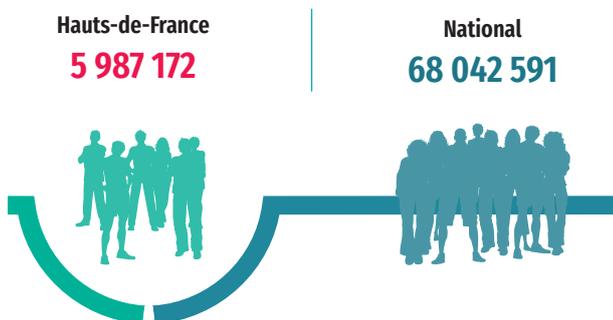
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE	5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	9
BUDGETS	11
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)	12
DERNIERES ACTUALITES	15

La collecte des données contenues dans ce document est arrêtée en novembre 2023.

PRINCIPAUX INDICATEURS

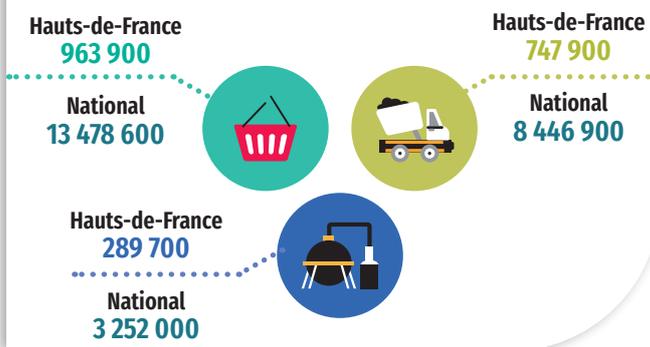
POPULATION

Nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2023



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 2^e trimestre 2023



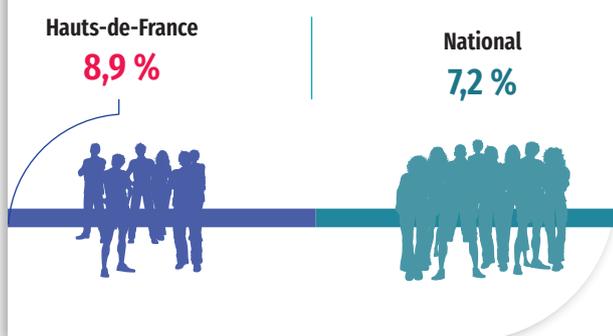
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND

SECTEURS INDUSTRIE

SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

TAUX DE CHÔMAGE 2^e trimestre 2023

% de la population active



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en septembre 2023

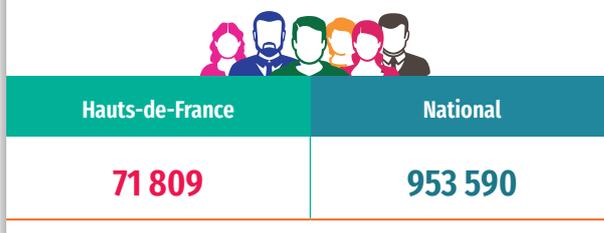


PRESTATAIRES DE FORMATION

	Hauts-de-France	National
Organismes de formation	5 454 en 2021	87 800 en 2022
CFA/SA	150 au 1 ^{er} janvier 2023	3 123 en 2022/2023

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2022/2023



BUDGET GLOBAL

Évolution des dépenses formation de la région en millions d'euros

2020	2021	2022
482,4	581,3	542,9

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2022 en millions d'euros



BUDGET PRIMITIF 2023 : 377 millions d'euros consacrés à l'emploi et la formation, 53 millions d'euros à l'apprentissage, 164,5 millions d'euros aux formations sanitaires et sociales.

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
POPULATION TOTALE	6 096 682 en 2019 (1)	6 088 410 en 2020 (1) 5 987 172 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2023) (2)	- 0,14 % (2019/2020)	68 388 307 en 2020 (1) 68 042 591 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2023) (2)
POPULATION ACTIVE	2 695 598 en 2019	2 701 780 en 2020	0,23 %	30 189 335 en 2020 (France hors Mayotte) 30 065 000 en 2021
Dont 16-25 ans	304 850 en 2019	309 752 en 2020	1,61 %	3 036 565 en 2021
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	523 050 (Septembre 2022)	518 950 (Septembre 2023)	- 0,78 %	5 423 100 (Septembre 2023)
Moins de 25 ans	82 620 (Septembre 2022)	82 910 (Septembre 2023)	0,35 %	720 000 (Septembre 2023)
25-49 ans	311 620 (Septembre 2022)	309 190 (Septembre 2023)	- 0,78 %	3 229 900 (Septembre 2023)
50 ans ou plus	128 810 (Septembre 2022)	126 850 (Septembre 2023)	- 1,52 %	1 473 200 (Septembre 2023)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	8,9 % Au 2 ^e trimestre 2022	8,9 % Au 2 ^e trimestre 2023	-	7,2 % Au 2 ^e trimestre 2023 (France hors Mayotte)
Dont 15-24 ans	-	22,7 % en 2022	-	16,7 % au 2 ^e trimestre 2023 (France hors Mayotte)
Dont 25-49 ans	-	7,5 % en 2022	-	6,5 % au 2 ^e trimestre 2023 (France hors Mayotte)
Dont 50-64 ans	-	5,9 % en 2022	-	5,1 % au 2 ^e trimestre 2023 (France hors Mayotte)

Sources : INSEE, DARES, JO 2023

(1) Décret n. 2022-1702 du 29 décembre 2022 (JO du 30 décembre 2022)

(2) Estimation INSEE janvier 2023 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893198>

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA RÉGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI	AU NIVEAU NATIONAL
SECTEURS GÉNÉRIQUES au 2 ^e trimestre 2023 (En milliers)	Secteur marchand	963 900	13 478 600
	Tertiaire non marchand	747 900	8 446 900
	Industrie	289 700	3 252 000

Source : Insee, 2023

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA RÉGION	NATIONAL
	<p>Métiers en 2030 : Région Hauts de France (France Stratégie et Dares) https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/metiers_2030_-_hauts_de_france.pdf</p> <p>Transitions collectives : liste des métiers et secteurs concernés Direccte Hauts de France http://far.regions-et-formation.fr/far/documents/far/la_liste_des_metiers_porteurs_en_hauts_de_france_2021-03-24.pdf</p>	<p>France compétences : la liste 2023 des métiers émergents ou en particulière évolution https://www.francecompetences.fr/fiche/france-competences-publie-la-liste-2023-des-metiers-emergents-ou-en-particuliere-evolution/</p> <p>Quels métiers en 2030 ? Rapport France Stratégie et la Dares https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf</p>

Sources : France Compétences, BDD FAR Centre Inffo 2023

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
NOMBRE D'ORGANISMES DE FORMATION	4 913 en 2020	5 454 en 2021	11,01%	87 800 en 2022
Formations commandées par les Conseil régionaux	66 100 en 2021	62 900 en 2022	-4,84 %	367 500 en 2022

Sources : Annexes aux projets de loi de finances pour 2023 et 2024

APPRENTISSAGE

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (En %)	Année N
Nombre CFA	-	150 au 1 ^{er} janvier 2023	-	3 123 en 2022/2023
Montant de la dépense pour l'apprentissage	40,7 M€ en 2021	38,7 M€ en 2022	- 5 %	297,6 M€ en 2022
Effectif d'apprentis	64 846 en 2021/2022	71 809 en 2022/2023	10,74%	953 590 en 2022/2023
Nb de contrats d'apprentissage	54 963 en 2021	61 948 en 2022	12,71%	830 459 en 2022

Sources : RERS, DARES PoEm, DREETS, Annexes aux projets de loi de finances pour 2022 et 2023

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique, la politique des pôles de compétitivité constituant un important levier de la politique d'innovation française. Depuis 2019, les régions assurent le suivi des actions des pôles.

Pour la phase V (2023-2026), cinquante-cinq pôles de compétitivité dont 2 nouveaux ont été labellisés en France.

6 POLES DE COMPETITIVITE DANS LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

- **AQUIMER**, pôle de compétitivité des produits aquatiques.
- **Cap Digital**, pôle de compétitivité Innovation numérique, Transition numérique, Innovation urbaine, Ville durable, Data/IA, Industries culturelles et créative, Santé numérique, Education, formation, RH
- **Cluster NSL**, pôle de compétitivité Agro-nutrition, Medtech-Hospitech, Biotech-pharma, e-santé, Silver économie
- **EuraMaterials**, pôle de compétitivité Biens de consommation, Chimie, Matériaux, Textiles techniques et intelligents.
- **I-Trans**, Animateur de l'Ecosystème des transports, de la mobilité et de la logistique
- **TEAM2, Technologies de l'Environnement Appliquées aux Matières et Matériaux**, pôle de compétitivité de l'innovation pour l'économie circulaire.

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Le territoire national compte désormais 123 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers.

11 Campus des métiers et des qualifications ont vu leur label renouvelé en avril 2022, et 8 Campus ont obtenu le label Campus d'Excellence.

13 Campus des métiers et des qualifications sont labellisés dans la région Hauts-de-France dont 6 labellisés Campus des métiers et des qualifications d'excellence.

Campus des métiers et des qualifications Transport, logistique, sécurité

- Territoire : Somme, Aisne, Oise, Pas de Calais (Bapaume).
- Familles d'activités : Services aux entreprises, logistique.
- Filière stratégique : Le commerce en ligne, dans ses dimensions organisationnelles (vente omnicanale, distribution) et numériques (nouvelles technologies, gestion de la donnée).
- Filière(s) de formation : Transport de marchandise et des personnes, logistique, métiers de la sécurité (Qualité, Environnement).

Campus des métiers et des qualifications Bâtiments et systèmes énergétiques intelligents 3.0

- Territoire : La Région des Hauts-de-France, Le Bassin Minier, Le territoire du Pôle Métropolitain (Lens / Liévin / Artois / Douaisis / Béthune / Bruay), La communauté urbaine d'Arras et la ville d'Arras, Amiens Métropole, Métropole Européenne de Lille, Valenciennes.
- Secteurs d'activité : Bâtiment, énergie, électricité et électronique.
- Filières de formation : Etude, construction et maintenance des bâtiments, systèmes énergétiques et climatiques, systèmes numériques, électrotechnique, énergies.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Image et design

- Territoire : Lille métropole, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes et Cambrésis.
- Secteurs professionnels : Les trois secteurs stratégiques sont : Design interactif et créativité, Création de contenus de médiation culturelle et éducative, Production d'œuvres transmédia.
- Filière(s) de formation : Design Art Culture, Audiovisuel cinéma, Photographie, Animation, Jeu vidéo, Communication, Web Commerce, Livre presse.
- Filière associée : numérique et design.

Campus des métiers et des qualifications du ferroviaire, de l'industrie automobile et de l'écomobilité

- Territoire : Agglomération Maubeuge Val de Sambre, Communauté d'Agglomération de la porte du Hainaut, Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole.
- Secteurs professionnels : Ferroviaire, Industrie automobile, Eco mobilité.
- Filière(s) de formation : Construction ferroviaire, industrie automobile, automobile, structures métalliques ; électricité, électrotechnique ; mécanique générale et de précision, usinage ; technologies industrielles fondamentales ; Technologie de commande des transformations industrielles ; spécialité pluri technologique mécanique-électricité.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence autonomie longévité santé

- Territoire : Nord-Pas-de-Calais.
- Secteurs professionnels : Services sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- Filière(s) de formation : Sanitaire et social, services à la personne, électronique, domotique.

Campus des métiers et des qualifications relation client 3.0

- Territoire : Les villes de Lille, Roubaix, Tourcoing, Le territoire de la Métropole Européenne de Lille et Le territoire des Hauts-de-France.
- Secteurs professionnels : Distribution, commerce inter-entreprises, commerce digital (e-commerce, m-commerce ...) et vente directe, Le commerce en ligne, dans ses dimensions organisationnelles (vente omnicanale, distribution) et numériques (nouvelles technologies, gestion de la donnée).
- Filière(s) de formation : Vente, commerce, accueil, distribution et marketing, relation clients usagers, logistique et transport, banque - assurance, métiers des services administratifs.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Chimie, Energie, innovation territoriale (CEIT)

- Territoire : Hauts-de-France
- Secteurs professionnels : Chimie, biochimie, biotechnologies, production, stockage, distribution d'énergie et d'électricité, recyclage, économie circulaire
- Filière(s) de formation : Chimie, biologie, biotechnologie, systèmes énergétiques, électrotechnique, numérique, maintenance et pilotage de ligne de production, stockage de l'énergie, recyclage

Campus des métiers et des qualifications d'excellence du tourisme et de l'innovation

- Territoire : Grand Littoral Côte d'Opale de la région Hauts-de-France, Ville du Touquet Paris-Plage et territoire du pays du Montreuillois.
- Secteurs professionnels : Tourisme, hôtellerie, restauration, innovation de service, économie résidentielle.
- Filière(s) de formation : Tourisme, hôtellerie, restauration, numérique, informatique, sciences et technologies.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Travaux publics

- Territoire Hauts-de-France
- Secteurs professionnels : Travaux publics.
- Filière(s) de formation : Travaux publics, génie civil.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Métallurgie et Plasturgie

- Territoire : Amiens, Albert, Meaulne, Saint-Quentin, Chauny, Laon, Hirson, Compiègne et Soissons.
- Secteurs professionnels : Mécanique, métallurgie, plasturgie.
- Filière(s) de formation : Conception et maintenance industrielle ; mécanique ; technicien d'usinage ; électrotechnique, énergie, équipements communicants, maintenance industrielle ; génie mécanique ; génie chimique, génie des procédés ; qualité Logistique industrielle et organisation ; réseaux et télémaintenance ; gestion de la production industrielle ; sciences pour l'ingénieur.

Campus des métiers et des qualifications Approvisionnement, valorisation et commercialisation des produits aquatiques

- Territoire : Port de Boulogne-sur-Mer et la Communauté d'Agglomération Boulonnaise, Littoral Hauts-de-France, Région Hauts-de-France.
- Secteurs professionnels : Pêche et Aquaculture, Mareyage / Grossiste poisson frais, Filetage, transformation, Commercialisation et Négoces des produits de la mer, Logistique des produits de la mer, Poissonnier, écailler, traiteur.
- Filière(s) de formation : maritime, pêche, aquaculture, halio-agroalimentaire et nutrition, procédés de transformation, Qualité-Hygiène-Sécurité-Santé, métiers de l'alimentation et en transversal : commerce international, logistique, maintenance, froid et climatisation.

Campus des métiers et des qualifications Industrie et transition numérique

- Territoire : Hauts-de-France
- Secteurs professionnels : Industries du papier et du carton, Industries du verre, Industries agroalimentaires, Industries de la métallurgie, Industries de la plasturgie, Industrie de la mécanique, Sous-traitance et maintenance industrielle, Usages industriels du numérique,
- Filière(s) de formation : le CMQ Industrie et Transition Numérique concerne les niveaux 3 à 8 sous toutes les formes de formation (initiale, continue, alternance)

Campus des métiers et des qualifications Métiers d'art & patrimoine

- Territoire : Hauts-de-France
- Secteurs professionnels : Métiers d'art en référence à l'arrêté du 24 décembre 2015 fixant la liste des métiers d'art
- Filière(s) de formation : CAP Tailleur de pierre, CAP Ebéniste, CAP Arts du bois option sculpteur ornementaliste, CAP Arts du bois option tourneur, CAP Arts du bois option marqueteur, CAP Charpentier, CAP Ferronnier d'art, CAP Arts et techniques du verre option décorateur sur verre, CAP Arts et techniques du verre option vitrailliste, CAP Signalétique et décors graphiques, BP et BAC PRO Métiers de la pierre, BAC PRO Artisanat et métiers d'art, BAC TECHNO Sciences et Technologie du Design et des Arts Appliqués, BMA Gravure sur pierre, BMA Ebéniste, BMA Verrier décorateur, BMA Arts graphiques option signalétique, BMA Graphisme et décor option décorateur de surfaces et volumes, DNMADE Mention objet spécialité ébénisterie, DNMADE Mention graphisme spécialité, DNMADE Mention objet spécialité matériaux et innovation sociale, Licence Mention Histoire de l'art et Archéologie, Master Histoire de l'art, Certificat Technique des Métiers (CTM) Métiers rares, Métiers d'art

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL RÉGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	Liste de la droite
Président	Xavier BERTRAND
Vice-Président	Philippe BEAUCHAMPS, Vice-président en charge des relations aux entreprises et de l'emploi, et de la formation professionnelle
Vice-Président	Laurent RIGAUD, Vice-président en charge en charge de l'éducation et des lycées
Vice-Présidente	Manoëlle MARTIN, Vice-présidente en en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'orientation et du CREFOP

COMMISSIONS

Commission formation, relation avec les entreprises, développement économique, apprentissage, innovation numérique et sociale	
Président	Philippe BEAUCHAMPS
Vice-Présidentes	Valérie SIX et Martine MIQUEL
Commission enseignement, recherche (lycée, éducation, université, enseignement supérieur, recherche)	
Président(e)	Nadège BOURGHELLE-KOS

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directrice	Audrey DEMARETZ

DIRECTIONS FORMATION ET APPRENTISSAGE

Direction de la formation professionnelle	
Directeur	Thibaut DOUAY
Direction de l'apprentissage et de l'alternance	
Directrice	Sophie DUBOIS

Source : Conseil régional, 2022

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	LECLERC	Georges-François	03 20 30 59 59
SGAR	BUCHAILLAT	Laurent	03 20 30 59 59
DREETS	DROLEZ	Bruno	03 20 96 48 60
Recteur	CABUIL	Valérie	03 20 15 60 00

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX

CARIF-OREF

C2RP Carif-Oref Hauts-de-France

Directeur : M. Yves MUCHEMBLED

Site internet : <http://www.c2rp.fr>

BUDGETS

BUDGETS CONSOLIDÉS

DÉPENSES 2020/2021/2022

En millions d'euros

Années	Dépenses totales	Formation professionnelle continue	Formations sanitaires et sociales	Apprentissage
2020	482,4	290,8	139,8	51,8
2021	581,3	394,2	146,4	40,7
2022	542,9	370,8	133,4	38,7

Sources : Annexes aux Projets de loi de finances pour 2022/2023/2024

BUDGET PRIMITIF

Noté le 8 décembre 2022, les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région.

Le budget 2023 de la Région Hauts-de-France s'élève à près de 4.131 milliards d'euros dont **377 M€ pour l'emploi et la formation**, 53 M€ pour l'apprentissage, 164,5 M€ pour les formations sanitaires et sociales.

BUDGET PRIMITIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2023 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	3 628 658 079,70	3 628 658 079,70
Investissement	2 198 711 491,82	2 198 711 491,82
Total	5 827 369 571,52	5 827 369 571,52

Capacités d'engagement (en euros)

Libellé	BP 2022	BP 2023	Evolution
Enseignement, Formation professionnelle et apprentissage			
<i>Fonctionnement</i>	731 339 877 (AE/CP)	808 688 783 (AE/CP)	10.58 % (AE/CP)
	213 801 600 (Hors AE/CP)	223 618 910 (Hors AE/CP)	4.59 % (Hors AE/CP)
<i>Investissement</i>	234 280 403 (AP /CP)	224 737 544 (AP /CP)	- 4.07 % (AP /CP)
	802 990 (Hors AP/CP)	600 990 (Hors AP/CP)	- 25.16 % (Hors AP/CP)
Action Economique			
<i>Fonctionnement</i>	101 462 478 (AE/CP)	93 211 673 (AE/CP)	- 8.13 % (AE/CP)
	510 500 (Hors AE/CP)	483 000 (Hors AE/CP)	- 5.39 % (Hors AE/CP)
<i>Investissement</i>	147 095 838 (AP /CP)	119 409 428 (AP /CP)	- 18.82 % (AP/CP)
	500 000 (Hors AP/CP)	400 000 (Hors AP/CP)	- 20 % (Hors AP/CP)

Source : Conseil régional, 2023

PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2021-2027 HAUTS-DE-FRANCE (SIGNE LE 9 JANVIER 2023)

Les quatre priorités :

- Accompagner la transition grâce à la décarbonation de l'économie tout en préservant les ressources et milieux naturels (Axe 1 « Accélérer le changement de modèle de développement » – 19 % des crédits) ;
- Répondre aux fragilités sociales et soutenir les territoires (Axe 2 « Soutenir les territoires » – 57,3 % des crédits) et la lutte contre les exclusions Axe 3 « Lutter contre les exclusions » – 8,8 % des crédits) ;
- Soutenir et accélérer les potentialités de développement, en favorisant l'attractivité de la région en matière de culture, d'enseignement supérieur, recherche et innovation (Axe 4 « Développer l'attractivité de la région » – 14,8 % des crédits) et en matière de mobilités (Axe 5 « Favoriser la mobilité des personnes et des marchandises au sein des territoires et conforter les infrastructures de transports » – avenant mobilités prévues en 2023) ;
- Renforcer la conduite partagée de l'action publique et coordonner la stratégie de la connaissance (Axe 6 « Gouvernance et conduite partagée de l'action publique »).

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

DOCUMENT CADRE DU CPER 2021-2027 (SIGNE LE 4 FEVRIER 2021)

Le préfet de la région Hauts-de-France, Michel Lalande et Le président de la Région Hauts-de-France Xavier Bertrand conviennent sur la base d'un diagnostic stratégique partagé, d'engager la négociation d'un contrat de plan Etat-Région. Le contrat de plan Etat-Région sera structuré autour de 6 axes opérationnels :

- Axe 1 : Accélérer le changement de modèle ;
- Axe 2 : Soutenir les territoires ;
- Axe 3 : Lutter contre les exclusions
- Axe 4 : Développer l'attractivité ;
- Axe 5 : Conforter les mobilités ;
- Axe 6 : Structurer le partenariat pour le pilotage de l'action publique.

Cet accord comprend une partie textuelle détaillant les six axes opérationnels qui préfigurent les mesures susceptibles d'être inscrites au CPER ainsi qu'une annexe financière précisant les engagements de l'État et de la Région et une annexe détaillant les montants valorisés par l'État.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

ACCORD RÉGIONAL DE RELANCE ÉTAT- RÉGION (SIGNE LE 4 FEVRIER 2021)

Cet accord se compose de 6 axes opérationnels pour la transformation industrielle, numérique, écologique et sociale des Hauts-de-France :

- Axe 1 : Un « Pacte productif régional durable » pour une économie régionale modernisée, plus compétitive, plus décarbonée et plus résiliente, inscrite dans la dynamique de Troisième Révolution Industrielle Rev3.
- Axe 2 : Un « Pacte régional pour l'emploi et l'inclusion sociale » pour accompagner les personnes les plus touchées par les conséquences de la crise.
- Axe 3 : Un « Pacte régional pour la transition écologique des Hauts-de-France ».
- Axe 4 : Un « Pacte territorial et social durable régional » pour renforcer la cohésion territoriale et sociale en Hauts-de-France ».
- Axe 5 : Un « Pacte pour une attractivité durable du territoire régional » au service du dynamisme et de la cohésion sociale de nos territoires
- Axe 6 : Un « Pacte régional pour des mobilités décarbonées et à fort impact pour l'économie et pour l'emploi

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

CPRDFOP 2022-2028 (SIGNE LE 10 FEVRIER 2023)

Le CPRDFOP vise à coordonner et planifier les actions politiques menées en faveur de l'orientation, de la formation et de l'emploi pour une meilleure efficacité des dispositifs » :

Quatre ambitions stratégiques :

- o Identifier et répondre aux besoins de qualifications ainsi qu'aux besoins en compétences des entreprises et des territoires, en lien avec les mutations économiques, sociétales et environnementales,
- o Elever le niveau de qualification des publics et favoriser leur insertion, leur inclusion et leur intégration professionnelles, en garantissant un accès à la formation pour tous tout au long de la vie,
- o Construire et mettre en action une stratégie coordonnée d'orientation, d'information et d'accompagnement pour tous les publics tout au long de la vie,
- o Encourager et soutenir les innovations et les expérimentations en formation et en orientation pour mieux répondre aux besoins des entreprises, des territoires et aux aspirations des personnes.

Deux principes :

- o Observer et mieux connaître l'environnement socioéconomique afin d'éclairer la décision,
- o Piloter, suivre, mesurer, évaluer.

Le CPRDFOP vaut Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS) et Schéma Régional de Développement de l'Alternance.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES 2019-2022 (SIGNE LE 8 FEVRIER 2019)

Signé le 8 février 2019 par le préfet de région et le Président du Conseil régional, en présence de la ministre du Travail.

Il prévoit 1,5 Md€ pour la transformation des compétences en Hauts-de-France entre 2019 et 2022.

Trois axes investis :

Axe 1 - Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi répondant aux besoins de l'économie.

Axe 2 - Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés.

Axe transverse - S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations.

Les priorités du pacte sont affirmées au bénéfice des :

- publics de bas niveaux de qualification et personnes en situation de handicap ;
- territoires fragilisés : Sambre-Avesnois Thiérache, bassin minier, quartiers de la politique de la ville, zones rurales fragilisées ;
- filières stratégiques régionales (construction, automobile, agroalimentaire, maritime...) et accompagnement des mutations liées aux transitions numérique et écologique).

Source : Base FAR, Centre Inffo 2023

PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION 2021-2023

Le PRF 2021-2023 comprend 5 programmes achetés par la Région sous forme de marché public :

- Se former pour un métier
- Se spécialiser pour un métier
- Les parcours intégrés
- Se former pour créer, reprendre et gérer une entreprise
- Se former en milieu carcéral

Le PRF 2021-2023 comprend également :

- Un dispositif « Compétences Clés » destiné à un public prioritairement dépourvu de diplôme afin de leur permettre de bénéficier d'un parcours individualisé comportant un accompagnement à caractère social, pédagogique et professionnel.
- Le dispositif « Se former dans l'enseignement supérieur » (SFES) qui fait l'objet d'une fiche distincte.
- Le dispositif de formation aux métiers du sanitaire et Social

Source : C2PP, 2023

DERNIERES ACTUALITÉS

L'employabilité des seniors, toujours une priorité en 2024 !

En mars 2023, la Région a lancé une aide à l'embauche des seniors, qui a permis à des entreprises régionales d'embaucher plus de 100 demandeurs d'emploi. Elle décide d'intensifier son aide en allouant une enveloppe complémentaire de 450 000€. L'emploi des seniors, ceux de plus de 50 ans, représente un enjeu prépondérant en région. En effet, en Hauts-de-France, ils représentaient près d'un quart des demandeurs d'emploi en région.

Un dispositif d'aide à l'embauche

En réponse à cette situation, un dispositif d'aide à l'embauche des seniors a été lancé en mars 2023. Cette aide financière de 3 000€, s'adresse aux entreprises de la région qui embauchent un demandeur d'emploi de plus de 50 ans inscrit à Pôle emploi. Les contrats éligibles comprennent les CDD de plus de six mois et les CDI signés après le 31 mars 2023. Depuis son lancement, le programme a soutenu l'embauche de 100 seniors, principalement dans les petites entreprises. À cette date, il a concerné principalement les entreprises de moins de 50 salariés (85 % des contrats) et a particulièrement touché les personnes entre 50 et 55 ans.

Comment ça marche ?

L'aide à l'embauche s'adresse aux entreprises des Hauts-de-France de moins de 250 salariés. Elle concerne le recrutement de personnes habitant les Hauts-de-France, âgées de 50 ans et plus et inscrites à Pôle emploi depuis au moins 6 mois à la signature du contrat.

Le contrat signé doit être un CDD de 6 mois minimum ou un CDI et le salarié doit être recruté pour, au minimum, 30 heures de travail par semaine.

L'entreprise recevra une subvention de **3000 euros** par contrat de travail.

La Région s'engage davantage

Fort de ce succès, la Région souhaite intensifier son action auprès des PME et des seniors. Elle décide d'allouer une enveloppe complémentaire d'un montant de 450 000€, afin de poursuivre le déploiement du dispositif. Ce qui, à présent, porte le montant global à 800 000 €.

Une aide gagnant-gagnant

L'objectif de ce dispositif mis en place par les Hauts-de-France est de faciliter et améliorer la reprise d'emploi d'une personne de 50 ans et plus, inscrite depuis au moins six mois à Pôle emploi. Ce recrutement doit s'opérer sur un poste à temps plein ou à temps partiel de minimum 30 heures/semaine, en CDD de six mois minimums ou CDI. Cette aide permet, parallèlement, d'accompagner les entreprises - TPE ou PME de moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros - lorsqu'elles ont un besoin en main d'œuvre qui peut être pourvu par un demandeur d'emploi "senior".

Source : Conseil régional Hauts-de-France, 15 décembre 2023

Hauts-de-France : une rentrée sous le signe de l'apprentissage

En cette rentrée 2023-2024, la région Hauts-de-France de France poursuit son implication pour le développement de l'apprentissage, en mettant l'accent sur l'accompagnement des jeunes et le financement des structures qui les accueillent, tout en tentant de répondre aux besoins économiques des entreprises de la région.

Au 1^{er} janvier 2023, les Hauts-de-France comptaient près de 72 000 apprentis, répartis dans les 900 formations proposées dans la région par les 150 centres de formation pour apprentis (CFA) et autres organismes de formation. « Cela représente une progression de 10 à 15 % par an depuis 2020 et fait preuve d'une vraie dynamique régionale, s'est réjoui Arnaud Decagny, vice-président en charge de l'apprentissage l'artisanat et le numérique. Il existe encore des disparités, les zones urbaines sont mieux dotées en termes d'offres de formation que les arrondissements périphériques ou ruraux. C'est pourquoi nous allons renforcer les investissements pour développer l'accès à l'apprentissage dans ces territoires. »

Accompagnement

Cela passe d'abord par l'accompagnement proposés aux alternants, par les aides au logement, au transport, à l'équipement et à la restauration, l'objectif étant, précise Arnaud Decagny, « de maintenir le pouvoir d'achat des apprentis. Et la région va plus loin avec des aides spécifiques comme le dispositif « reprise des apprentis » qui permet de maintenir en formation tout jeune ayant subi une rupture de son contrat d'apprentissage après sa période d'essai, en l'accompagnant dans la recherche d'un nouveau contrat, tout en lui assurant une couverture sociale et une rémunération. »

26 millions d'euros alloués chaque année

À cela s'ajoute le soutien aux CFA, par le financement de la création de nouvelles structures, de projets d'investissement et d'équipements pédagogiques et techniques, pour un montant de 26 millions d'euros annuels. « Il fait bon être apprenti dans les Hauts-de-France, remarque Arnaud Decagny, reste à le faire savoir ! Nous avons l'ambition d'attirer encore plus de jeunes vers l'apprentissage, car aujourd'hui il y a plus d'offres que de demandes, et certaines entreprises qui proposent des contrats d'apprentissage ont du mal à recruter. Il y a encore du travail à faire au niveau de l'information. Nous travaillons en étroite collaboration avec Proch'orientation [plateforme mise en place par la région pour informer les jeunes sur les métiers et les formations], et nous soutenons financièrement toute initiative territoriale pour la promotion de l'apprentissage. » Avec une ambition, passer le cap des 80 000 apprentis dans les Hauts-de-France à l'horizon 2025.

Source : [Le Quotidien de la formation, Gautier Demouveau, 01 septembre 2023.](#)

Signature d'un protocole de préfiguration de France Travail en région Hauts-de-France

Le rapport de la Mission de préfiguration de France Travail du Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises Thibault Guilluy, publié en avril 2023 précise que ces préfigurations porteront au moins sur 3 axes :

- « la gouvernance, notamment en préfigurant la mise en place du Comité France Travail en région, sous la co-présidence préfet de région/président de conseil régional, ainsi qu'au moins un Comité France Travail départemental et, au sein de ce département, au moins un Comité France Travail local ;
- au moins une mesure relative à la formation professionnelle, sur la base d'un diagnostic partagée et de lignes d'action conjointes, avec un choix de mesures qui pourra varier d'une région à l'autre ;
- au moins une mesure relative aux services aux entreprises, afin d'assurer une meilleure coordination des actions menées par les acteurs à leur destination, par exemple sur l'agrégation des offres d'emploi ou l'articulation des opérations de recrutement, selon des modalités qui pourront varier suivant les régions. »

Après la région Pays de la Loire ([voir notre article du 2 juin 2023](#)), c'est au tour de la Région Hauts-de-France, de signer un protocole de préfiguration de France travail avec le préfet de région, le rectorat de région et Pôle emploi, le 8 juin 2023 à Lille.

La région va participer à la préfiguration de France Travail en développant plusieurs axes de travail pour réduire les tensions sur le recrutement et mieux accompagner les personnes en recherche d'emploi dans leur démarche d'insertion professionnelle durable. Et ce dans le cadre d'une collaboration à travers le service public régional de l'emploi co-piloté par le président de région, le préfet de région et le recteur de l'académie.

Ainsi, « 23 engagements ont été définis autour de quatre enjeux majeurs :

- Répondre aux besoins en compétences des entreprises et faciliter l'accès à l'emploi en coordonnant les interventions en matière de formation et de développement de l'alternance, en particulier l'apprentissage,
- Favoriser le développement économique de la région Hauts-de-France en développant les compétences,
- Améliorer la prospection des entreprises et leur accompagnement vers l'emploi,
- Mettre à disposition des demandeurs d'emploi une offre de services simplifiée et mobilisable sur l'aide à la mobilité géographique et la levée des freins ».

Source : [Conseil régional Hauts-de-France, juin 2023](#)

